

Master Développement culturel et valorisation des patrimoines, DCVP (mention Territoires : cultures, patrimoines, paysages)

Mots clés : culture - valorisation des patrimoines - projets culturels participatifs et territorialisés - médiation culturelle - politiques culturelles - soutenabilités - tiers-lieux culturels - alternatives culturelles - évènementiel culturel

Présentation

Le Master Développement culturel et valorisation des patrimoines (DCVP) est centré sur la conception, le montage et le suivi de projets dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme culturel dans une perspective de valorisation des ressources locales et de développement social et économique des territoires. Il vise donc à conjuguer l'action culturelle, la valorisation des patrimoines et le développement soutenable des territoires. Le Master DCVP est l'un des parcours de la mention « Territoires : cultures, patrimoines, paysages » incluant le Master Projets internationaux cultures et tourisme et le Master Jardins historiques, patrimoine et paysage.

Le Master DCVP est proposé en apprentissage, en formation continue, et en formation initiale.

Enjeux

Le Master vise à former des acteurs culturels en capacité de monter des projets culturels ancrés dans les territoires, à différents niveaux d'échelle.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Niveau Licence (sciences sociales, humanités, culture arts et patrimoine) ; bonne maîtrise du Français particulièrement à l'écrit (niveau C2).

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 2

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac+3
- Licence

Stage(s)

Oui

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Candidature

Modalités de candidature

/**/<!--td {border: 1px solid #ccc;}br {mso-data-placement:same-cell;}--> /**/

- Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, indépendant... [Déposez votre candidature en reprise d'études ici \(+ informations et contacts\)](#)
- Vous êtes de nationalité étrangère hors UE et n'avez jamais été inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français ou européen, [candidater ici \(+ informations et contacts\)](#)

*Vous n'êtes pas dans l'une des 2 situations indiquées ci-dessus, **candidature et calendrier** via [monmaster.gouv](#) pour les M1 - via [eCandidat](#) pour les M2 (calendrier ci-dessous), [Accès au site](#)*

MASTER 1

Calendrier et candidature via [monmaster.gouv](#)

MASTER 2

DATES A RETENIR - 1ère session (session recommandée)

du 04 mars au 16 mai 2024	Dépôt électronique des dossiers en 1e session
Auditions du 30 mai au 10 juin 2024	Les candidats retenus pour une audition recevront une convocation par courriel (NB : audition éventuelle en fonction du dossier ; à Cergy ou en distanciel)
13 juin 2024	Communication des résultats d'admission après décisions du jury
21 juin 2024	Date limite où le candidat doit confirmer son inscription si sa candidature a reçu un avis favorable

DATES A RETENIR - 2e session : ouverture sous réserve qu'il reste des places disponibles à l'issue de la session 1

du 1er juillet au 20 août 2024	Dépôt électronique des dossiers
Auditions du 20 au 26 août 2024	Les candidats retenus pour une audition recevront une convocation par courriel (NB : audition éventuelle en fonction du dossier ; à Cergy ou en distanciel)
27 août 2024	Communication des résultats d'admission après décisions du jury
3 septembre 2024	Date limite où le candidat doit confirmer son inscription si sa candidature a reçu un avis favorable

Modalités de candidature spécifiques

- Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, indépendant... [Déposez votre candidature en reprise d'études ici \(+ informations et contacts\)](#)
- Vous êtes de nationalité étrangère hors UE et n'avez jamais été inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français ou européen, [candidater ici \(+ informations et contacts\)](#)

- **Les personnes en situation d'handicap** souhaitant suivre cette formation sont invitées [à nous contacter directement](#), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

- **Examen du dossier par la commission pédagogique de la formation**

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Activités visées / compétences attestées

La maîtrise de compétences techniques et d'outils est associée à l'initiation aux démarches réflexives et critiques à l'égard des politiques culturelles, de l'engagement et du rôle de l'acteur culturel dans la Cité.

En savoir plus:

- Le parcours DCVP propose une formation professionnalisante en deux ans, avec la collaboration de nombreux intervenants professionnels et de nombreux travaux et mises en situation professionnelle réelle, tout en ouvrant sur la recherche, et sur des possibilités de poursuite en thèse, grâce à son adossement au Laboratoire de recherche de géographie MRTE.

Poursuites d'études

Doctorat ;
carrières dans le domaine de la culture et du patrimoine culturel

En savoir plus:

Après le doctorat : concours de recrutement de chercheurs et d'enseignants-chercheurs

Programme

// /**/** Politiques et acteurs de la culture, géographie culturelle, économie de la culture, communication culturelle, stratégies et montage de projet, outils au service du projet culturel (PAO, outils numériques, comptabilité), séminaires, rédaction du mémoire de recherche ; enseignements spécifiques préparant aux métiers liés au montage de projet culturel.